
Vingt-cinq ans d'histoire du syndicalisme québécois. Quelques acquis de la recherche

Jacques Rouillard
*Département d'histoire
Université de Montréal*

En 1968, le jeune professeur Jean Hamelin décidait de consacrer son séminaire de maîtrise à l'histoire des travailleurs et travailleuses au Québec. C'était la première fois qu'un historien, professeur d'université, s'intéressait à ce sujet de recherche. En animant pendant quelques années son séminaire de maîtrise sur ce thème, il a suscité des vocations chez plusieurs des jeunes historiens qui y ont participé. Non seulement il a assuré la publication de certains des travaux de ces séminaires (Hamelin, 1973 ; Hamelin et Harvey, 1976), mais il a également dirigé plusieurs mémoires de maîtrise et thèses de doctorat en ce domaine et il a participé, en 1972, à la naissance d'un regroupement de chercheurs en histoire des travailleurs, le Regroupement des chercheurs-res en histoire des travailleurs et travailleuses du Québec (RCHTQ), qui poursuit encore ses activités (Rouillard, 1991). Lui-même a commis un *Répertoire des grèves dans la province de Québec au XIX^e siècle* (1970) et il a consacré un chapitre de son *Histoire économique du Québec, 1851-1896* à ce sujet (Hamelin et Roby, 1971 : 305-324). Ces études ont ouvert la voie à l'histoire des travailleurs, un domaine de spécialisation tout à fait neuf à l'époque, qui avait attiré l'attention de sociologues et de

spécialistes de relations industrielles, mais pour lequel les praticiens québécois de l'histoire n'avait pas manifesté d'intérêt. Ces travaux ont contribué, comme j'essaierai de le démontrer, au renouvellement de la perception de l'histoire du Québec contemporain.

Au moment où Jean Hamelin faisait porter ses séminaires sur l'histoire des travailleurs, le département d'histoire de l'UQAM était formé et quelques professeurs dont Stanley Ryerson, Robert Comeau et Richard Desrosiers se proposaient également d'orienter leur recherche dans cette direction¹. Leur rencontre avec l'histoire ouvrière découlait pour beaucoup de l'attrait qu'exerçait le marxisme dont l'influence commençait à se faire sentir dans les milieux intellectuels montréalais.

Au Département d'histoire de l'Université Laval, l'intérêt pour le marxisme était minimal. C'est bien davantage, il me semble, à l'influence de l'école historique des *Annales* qu'on doit le développement de l'histoire ouvrière. À la fin des années 1950, Jean Hamelin et Fernand Ouellet avaient conçu l'ambitieux projet de rédiger une histoire globale du Québec en privilégiant les dimensions économique et sociale à l'exemple des travaux d'Ernest Labrousse. Ils projetaient rien de moins que de tracer cette vaste fresque de l'histoire du Québec, de la Nouvelle-France à nos jours (Hamelin et Roby, 1971 : xix). On reconnaît dans leurs préoccupations les thèmes de l'école des *Annales* : une histoire globale, structurelle, sur la longue durée, soucieuse des rapports sociaux et qui accorde une place prépondérante aux explications de nature économique. Leur programme a débouché sur d'importantes réalisations. Fernand Ouellet, qui s'était réservé la période 1760-1850, en fit le sujet de sa fameuse thèse de doctorat publiée en 1966 sous le titre de *Histoire économique et sociale du Québec, 1760-1850*. Jean

1. Denis Héroux (Héroux, Desrosiers et Grou, 1966 : 109-120), professeur d'histoire au collège Sainte-Marie (il deviendra cinéaste, puis producteur de films), avait publié avec Richard Desrosiers et André Grou une petite brochure qui représente, dans sa partie consacrée au XIX^e siècle, le premier effort de recherche historique sérieux sur le monde ouvrier. L'influence marxiste n'est pas présente ; c'est plutôt la vague de grèves et la radicalisation du syndicalisme québécois qui a éveillé leur intérêt pour l'histoire syndicale.

Hamelin, qui assumait la période ultérieure, s'est adjoint son collègue Yves Roby. L'ampleur de la tâche, résultat de la complexité de la période et du manque de travaux pour appuyer leur synthèse, les força à circonscrire davantage leur sujet ; ils abandonnèrent l'idée d'examiner les rapports sociaux comme l'avait fait Ouellet pour se confiner à l'histoire économique (Hamelin et Roby, 1971 : xx). Leur travail déboucha sur la parution en 1971 d'un ouvrage majeur, *Histoire économique du Québec, 1851-1896*.

Élément important à noter : la recherche d'Hamelin et de Roby leur a fait comprendre que le Québec s'industrialise pendant cette période et que la société québécoise se transforme, probablement beaucoup plus profondément qu'ils ne le laissent entendre. Et bien sûr, qui dit démarrage industriel, dit aussi travailleurs salariés et naissance d'une classe ouvrière, une classe qu'on disait absente de la société québécoise avant la poussée industrielle de la Seconde Guerre mondiale. Cependant, le dépouillement systématique qu'ils entreprirent des journaux de l'époque leur faisait voir que des syndicats étaient actifs et que des grèves survenaient un peu partout en province. Il y avait là une avenue de recherche prometteuse pour qui s'intéressait le moins aux phénomènes sociaux. D'après ma compréhension de leur cheminement, c'est dans ce contexte que l'histoire ouvrière est apparue au curriculum des séminaires offerts en histoire à l'Université Laval. Il m'apparaît donc que cette spécialisation serait née moins comme un champ de recherche autonome que comme un appendice de l'histoire économique et sociale².

LE MYTHE DE LA GRÈVE DE L'AMIANTE

À l'époque où Jean Hamelin commence à animer ses séminaires, il existe un certain nombre d'études en histoire syndicale

2. Dans ses réminiscences au banquet qui a conclu le colloque en son honneur, Jean Hamelin racontait que c'étaient les étudiants qui l'avaient incité à s'intéresser à l'histoire ouvrière. Après avoir consulté Jean-Guy Genest, qui faisait partie du premier groupe d'étudiants ayant participé à ce séminaire, je maintiens mon interprétation de l'origine de sa démarche.

que je divise en deux groupes : les ouvrages pancanadiens, fruits surtout de la plume de Canadiens anglais, et les travaux axés plus directement sur le Québec qui voient le jour dans les années 1950 et 1960.

L'historiographie du syndicalisme canadien détient évidemment une longueur d'avance sur celle du Québec³, situation explicable compte tenu de la taille et des ressources intellectuelles du Canada anglais. Dès le début du siècle, l'économiste Robert H. Coats (1914) esquisse un premier bilan de l'histoire du syndicalisme canadien, suivi par l'ouvrage de Harold A. Logan en 1928, *The History of Trade Union Organization in Canada*⁴. Ce professeur d'économie politique à l'Université de Toronto a retravaillé substantiellement son étude pendant la guerre pour offrir une solide synthèse, *Trade Unions in Canada* (1948), plusieurs fois rééditée, qui sera pendant longtemps l'ouvrage de référence par excellence en histoire du syndicalisme canadien. Dans les années 1940 et 1950, plusieurs mémoires et thèses de doctorat dans diverses disciplines approfondissent des thèmes de l'histoire ouvrière. Charles Lipton, un Montréalais qui a œuvré comme organisateur syndical, s'inspirent cependant peu de ces travaux dans *The Trade Union Movement of Canada, 1827-1959*⁵. Paru en 1966, cet ouvrage repose néanmoins sur une recherche originale, colorée par une interprétation d'inspiration marxiste et nationaliste.

Les synthèses pancanadiennes⁶ réservent une place bien restreinte au mouvement ouvrier québécois. Comme ces auteurs ont fait peu de recherche originale sur le syndicalisme québécois, ils

3. Voir en particulier sur les origines de l'historiographie anglophone des travailleurs, Greg Kealey (1990).

4. Ce livre est issu de sa thèse de doctorat soutenue à l'Université de Chicago en 1925.

5. L'ouvrage a été traduit en français en faisant croire, dans le titre, qu'il fait une place significative au Québec (Lipton, 1976).

6. On pourrait ajouter aux trois synthèses déjà mentionnées : Margaret Mackintosh (1938), Harold A. Logan, N. J. Ware et Harold A. Innis (1937 : xviii, 41-44), Stuart Jamieson (1957) : 54-59 (ce dernier est cependant conscient que la majorité des syndiqués canadiens-français au Québec ne sont pas membres de syndicats internationaux [p. 58]).

sont marqués par l'image développée au Canada anglais que les Canadiens français sont plutôt un peuple rural, arrivé à la ville tardivement, et foncièrement conservateur. Dominés par le clergé catholique, ils auraient vécu en serre chaude, peu sensibles aux influences extérieures. Les auteurs assimilent donc le syndicalisme qui s'est développé au Canada français au syndicalisme catholique en insistant sur le rôle du clergé et sur son discours bon-ententiste dans ses rapports avec le patronat jusqu'à la Seconde Guerre mondiale.

Les premières synthèses en français du syndicalisme canadien, celles de Jean-Pierre Després (1947) après la guerre et de Louis-Laurent Hardy (1958) à la fin des années 1950, comportent peu de recherches originales ; elles sont principalement basées sur les ouvrages de synthèse de langue anglaise. Le traitement du syndicalisme catholique demeure bien sommaire chez Després ; il est plus étoffé chez Hardy qui a lu la thèse de M.-Ludovic Maltais (1925) sur la naissance des syndicats catholiques et qui a dépouillé certains documents de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC).

Dans les années 1950, un groupe d'intellectuels catholiques antiduplessistes favorisant une conception laïciste de la société non seulement élaborera, à partir de la grève de l'amiante, une interprétation de l'histoire syndicale, mais jettera les bases d'une nouvelle interprétation de l'histoire du Québec contemporain qui est encore utilisée de nos jours dans de nombreux milieux. Ces intellectuels « de gauche », comme les a désignés Robert Rumilly, se regroupent autour de revues comme *L'Action nationale* et *Cité libre*, à la direction de la CTCC et des groupes d'action catholique spécialisée, de même que parmi la nouvelle équipe qui réoriente la pensée du *Devoir* en 1947. Lorsque Gérard Filion devient le directeur du journal, il se fait fort, écrit-il dans un de ses premiers éditoriaux, le 13 septembre 1947, de mettre le journal « au service de la classe des travailleurs ». Dans les pages d'informations, une large place est alors accordée aux conflits de travail et l'analyse éditoriale devient résolument sympathique aux syndiqués⁷. C'est animé par ce

7. Et ce n'est pas parce que le nombre de grèves au Québec s'est accru après la guerre ; elles sont deux fois plus nombreuses de 1941 à 1945 que de 1946 à 1950. Certains

sentiment que le journal, en dépit de ses faibles moyens, délègue un correspondant spécial, Gérard Pelletier, dès le premier jour de la grève de l'amiante en 1949. Pendant les quatre mois du conflit, le journal lui réserve une place plus importante que tout autre sujet d'actualité. Cette attention spéciale tranche avec celle que les autres quotidiens du Québec accordent au conflit. La tournure dramatique de la grève, l'intervention directe du premier ministre Duplessis et des autorités religieuses et l'écho que le journal lui a donné ont servi à la construction d'une vision mythique de la grève.

Les intellectuels ont inséré le conflit dans une trame historique, où ils en ont fait un tournant, non seulement dans l'histoire du syndicalisme, mais dans l'histoire du Québec tout entière⁸. La grève devient, à leurs yeux, bien davantage qu'un conflit de travail, elle représente un conflit sociétal, un « épisode-clé d'émancipation sociale » (Trudeau, [1956] 1970 : 401). Leur interprétation commence à prendre forme au début des années 1950, surtout dans *Le Devoir* et *Cité libre* (Trudeau, 1952 : 65)⁹, pour être élaborée avec force dans l'ouvrage collectif *La grève de l'amiante*. Même si cet ouvrage est publié en 1956, le projet germe déjà depuis cinq ans chez les collaborateurs qui, au départ, écrit Frank Scott en avant-

des conflits entre 1941 et 1945 sont très importants, notamment la grève des employés de tramway à Montréal en 1943 et celle des policiers, pompiers et employés municipaux, la même année. Voir Rouillard (1994 : 288-293).

8. Jocelyn Létourneau (1991, 1992a, 1992b) a bien montré comment la grève de l'amiante a donné lieu à une construction historique et comment ces intellectuels l'ont insérée dans une réinterprétation de l'histoire du Québec. Il réfute leur explication en faisant valoir, après une enquête orale auprès d'une vingtaine de travailleurs qui ont participé au conflit, que ces derniers n'ont pas été conscients de la valeur symbolique de la grève. Notre démarche est d'une autre nature puisqu'elle situe la grève dans l'histoire du syndicalisme québécois. Notre propos est de démontrer que le militantisme des travailleurs québécois s'affirme bien avant cette grève. Nous avons déjà élaboré cette interprétation dans un de nos articles (Rouillard, 1983).
9. Fernand Dansereau signe cinq articles dans *Le Devoir* intitulés « La situation ouvrière dans Québec » (du 25 au 30 avril 1953). Edmond Lemieux notait, dès 1949, que la grève faisait entrer socialement le Québec dans une « ère nouvelle » (*L'Action nationale*, juillet 1949 : 514). Voir Behiels, 1985 : 124-129.

propos, avaient en commun la conviction que la grève « avait constitué un tournant dans l'histoire sociale du Québec » (Trudeau, [1956] 1970 : ix).

C'est cette interprétation qui se dégage de l'ouvrage et des travaux sur le syndicalisme de ces intellectuels dits de « gauche ». La grève représente, selon eux, la première manifestation de la classe ouvrière dans l'histoire du Canada français ; elle marque, selon les mots de Pierre Elliott Trudeau, « l'avènement de temps nouveaux » (Trudeau, [1956] 1970 : 379). Les travailleurs se seraient alors libérés de l'emprise des forces sociales traditionnelles (Église, État, patronat) pour affirmer une présence autonome dans la société canadienne-française. Trudeau écrit encore :

À long terme : elle [la grève] a fait la preuve pour la première fois et une fois pour toutes, dans la province de Québec, qu'un mouvement ouvrier uni n'a à reculer devant aucune conjonction de forces, quelles qu'elles soient, et quels que soient leur enracinement dans la tradition ou leur appui dans la morale du jour. De la sorte, une puissance nouvelle et contemporaine affirma sa maîtrise sur nos destinées collectives, le cours de l'histoire de notre province fut exorcisé, l'envoûtement qu'exerçait notre passé sur notre présent fut brisé, et une multitude de puissances créatrices fut libérée dans tous les domaines (p. 392).

Cette grève et d'autres qui suivront (Valleyfield, Louiseville, Dupuis Frères, etc.) leur apparaissent à la fois comme la manifestation du rejet de la société traditionnelle (cléricale et duplessiste) et l'adhésion au projet de société des travailleurs que ces intellectuels mettent de l'avant. La classe ouvrière serait à leur côté pour moderniser le Québec dans le sens d'une libéralisation et d'une démocratisation des institutions. Elle serait la force qui permettrait de culbuter l'ordre sociopolitique cléricale et autoritaire et d'implanter la démocratie libérale au Québec. Apparue avec la poussée industrielle de la guerre, cette classe n'aurait pas subi les « déviations » conservatrices et nationalistes.

Ces intellectuels présentent une image très sombre de leur société et de l'histoire du Québec. On serait en présence d'une société figée, ancrée dans le conservatisme, minée par le nationalisme et déphasée par rapport au monde urbain. Dans une société qu'on décrit comme fondamentalement rurale, les travailleurs ne se seraient pas manifestés comme classe sociale avant la grève de

l'amiante. Dominés par le clergé catholique et les élites traditionnelles, ils seraient demeurés silencieux, peu syndiqués et sans influence sociale significative. Les conflits de travail auxquels étaient mêlés les syndicats confessionnels auraient été définis et réglés par la trinité patronat-gouvernement-Église (Trudeau, [1956] 1970 : xiv).

Cette interprétation de l'histoire ouvrière sera reprise par des universitaires, surtout des sociologues, et deviendra l'explication consacrée dans les ouvrages relatant le passé syndical¹⁰. Jacques Dofny et Marcel Rioux s'en inspireront dans les années 1960 pour introduire leur fameux concept de « conscience ethnique » qui aurait retardé la prise de conscience de classe chez les travailleurs (Dofny et Rioux, 1962 : 290-300 ; Rioux, 1965 : 23-32 ; Dofny, 1978 : 87-102). Encore de nos jours, la thèse du tournant que constitue la grève de l'amiante se trouve fréquemment énoncée dans les médias d'information et demeure l'explication prépondérante dans les travaux de sciences sociales¹¹. Cependant, les historiens, en général, ont pris leur distance envers cette version du passé depuis une dizaine d'années. Mais, en 1968, lorsque Jean Hamelin organisa son premier séminaire en histoire du monde ouvrier, elle était l'interprétation de loin la plus commune.

Voyons donc maintenant comment certains travaux d'historiens ont pu, depuis 25 ans, élargir notre connaissance du passé syndical et renouveler son interprétation. Pour éviter d'être trop long, nous nous confinons à l'historiographie du syndicalisme jusqu'à la Révolution tranquille. Nous n'ambitionnons pas non plus de dresser un bilan des acquis du domaine plus vaste que constitue l'histoire ouvrière. Depuis une décennie environ, les travaux sur la condition ouvrière, les milieux de travail et la culture ouvrière renouvellent les problématiques et enrichissent nos connaissances. Nous laissons à d'autres le soin de mettre en relief la contribution de cette avenue de recherche.

10. Parmi les sociologues, notons Jacques Dofny, Marcel Rioux, Fernand Dumont, Jean-Charles Falardeau, Hubert Guindon et Hélène David. Au sujet des ouvrages qui ont véhiculé cette interprétation, voir la bibliographie de Jocelyn Létourneau (1992a : 69-70).

11. On la trouve par exemple, dernièrement, dans Roch Denis et Serge Denis (1992 : 31).

AMPLEUR DE LA SOLIDARITÉ SYNDICALE ET PROPENSION À LA GRÈVE

Dans les travaux plus anciens en histoire syndicale flotte l'idée d'un retard des travailleurs québécois à se regrouper dans des syndicats, à faire grève et à se manifester comme force sociale autonome. Cette impression vient largement de la perception que la société francophone demeure largement rurale jusqu'à la Seconde Guerre mondiale.

Dans un article publié au début des années 1980, nous nous sommes penché sur cette question en utilisant les données statistiques recueillies annuellement par le ministère fédéral du Travail, que nous avons revues selon une méthodologie précisée à la fin de l'article afin d'en corriger les lacunes (Rouillard, 1983 : 222-225). Nous avons établi des taux de syndicalisation de 1901 à 1970 (jusqu'en 1991 dans le tableau 1) et comparé ces taux avec ceux de la province d'Ontario et des États-Unis. La comparaison nous paraît extrêmement significative :

Comme on peut le constater, la densité syndicale au Québec se compare à celle de la province voisine, la région la plus industrialisée au Canada. Les écarts plus favorables pour le Québec au début du siècle sont le résultat des efforts d'organisation des syndicats catholiques et d'une forte présence syndicale dans les industries de la chaussure et du vêtement. La tendance se renverse au profit de l'Ontario durant la Seconde Guerre mondiale avec l'expansion des syndicats industriels dans l'automobile et la métallurgie. Une meilleure organisation des secteurs parapublics et de la construction à partir de la fin des années 1960 fait du Québec un château fort du syndicalisme au Canada.

L'évolution de la densité syndicale au Québec se fait donc au même rythme et parfois à un rythme plus rapide que celui du reste du continent nord-américain. À ce titre, il n'y a pas de retard des travailleurs québécois à prendre conscience de leur condition de salariés et à vouloir se regrouper pour défendre leurs intérêts. La Seconde Guerre mondiale se traduit effectivement par une poussée syndicale, mais on ne peut prétendre, pour les décennies antérieures, qu'il y a décalage par rapport aux autres sociétés nord-

Tableau I

Niveau de syndicalisation au Québec,
en Ontario et aux États-Unis

	Québec	Ontario	États-Unis
1911	5,6 %	8,4 %	10,0 %
1921	17,4	12,1	17,8
1931	9,0	8,2	11,8
1941	20,7	15,3	
1946	29,3	23,4	31,1
1951	26,5	27,5	31,7
1956	28,1	32,6	31,4
1961	30,5	32,1	28,5
1966	35,7	35,3	29,6
1970	39,3	36,1	29,6
1976	34,8	30,9	27,9
1981	35,4	28,8	22,6
1986	39,2	31,4	17,1
1991	40,0	31,9	15,3

Source : Pour 1911 et 1921, le rapport est établi avec la population active non agricole et avec la population salariée par la suite. Il est essentiel d'ajuster les effectifs syndicaux déclarés par le ministère, car plusieurs syndicats ne font pas de déclarations d'effectifs au Québec comme en Ontario (30 % à 40 % des syndicats en 1911 et 1921, 20 % en 1931 et 1941, 10 % jusqu'en 1961). Pour les sources et la méthodologie, voir Jacques Rouillard, 1983 : 222-225. Les données québécoises et ontariennes depuis 1976 sont tirées de Statistique Canada, Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers (CALURA), 1976-1991 et celles des États-Unis de Troy et Sheflin, 1985.

américaines. La grève de l'amiante ne s'est pas traduite, non plus, par une poussée de syndicalisation, dont le taux demeure généralement stable dans les années 1950. Le bond syndical s'est effectué pendant la guerre.

En outre, contrairement à l'interprétation traditionnelle du syndicalisme, on n'assiste pas à une intensification de la fréquence et de l'intensité des grèves et des lock-out dans les années 1950. Le nombre de jours de travail perdus à cause de conflits de travail se replie au cours de cette décennie quand on tient compte de la

population salariée. Pour évaluer l'activité de grève, l'indicateur des jours de travail perdus est largement utilisé par les spécialistes, car il permet de tenir compte à la fois de la durée des arrêts de travail et du nombre de travailleurs en cause (il est le produit de la multiplication de ces deux éléments). Il devient particulièrement précieux quand vient le temps de comparer des périodes, des régions ou des pays différents¹². Nous l'avons mis en relation au tableau 2 avec la population de salariés qui varie évidemment, elle aussi, selon les périodes et l'espace étudiés.

On notera que l'activité de grève (et de lock-out) est particulièrement intense de 1911 à 1921. C'est le résultat du fort militantisme ouvrier de 1917 à 1922 qui se manifeste également au

12. Fernand Ouellet (1988 : 74-75 ; 1991 : 261-262) a cherché à minimiser les conclusions auxquelles nous parvenions dans notre article sur le militantisme des travailleurs québécois en mettant en relief que les grèves sont moins nombreuses (« dans une marge énorme ») au Québec qu'en Ontario (1901-1940), même en tenant compte de leur population active respective. À notre avis, la marge n'est pas énorme et l'utilisation du nombre de grèves pour effectuer la comparaison montre les limites de cet indicateur. Un arrêt de travail peut aussi bien toucher 10 travailleurs comme 500 et s'étendre sur deux jours comme sur deux mois ; il est alors toujours comptabilisé comme une seule grève selon cette méthode. Comme le militantisme des travailleurs s'affirme bien davantage quand leur grève s'étend sur une plus longue période, il est préférable de recourir à un indice plus rigoureux, celui des jours de travail perdus. Et à ce propos, les données de l'auteur sur le nombre d'ouvriers en grève et le nombre de jours de travail perdus rejoignent nos conclusions et montrent que l'intensité des grèves est comparable dans les deux provinces.

L'écart du nombre de grèves s'explique par les structures urbaine et industrielle du Québec. En effet, la population ouvrière au Québec est plus largement concentrée dans un grand centre industriel (les grèves à Montréal touchent un très grand nombre de travailleurs) et les établissements industriels dans le textile et la chaussure (surreprésentés au Québec) concentrent un nombre élevé de travailleurs (contrairement à ce qu'il affirme, les syndicats nationaux et catholiques sont très présents dans ces grandes usines).

Enfin, les grèves surviennent très majoritairement à Montréal puisque c'est là que se concentre surtout l'activité industrielle et il semble bien que ce soit dans des proportions qui reflètent approximativement le pourcentage de la main-d'œuvre québécoise dans cette ville. James Thwaites (1984 : 203) a calculé, en effet, que 54 % des conflits de travail au Québec survenaient à Montréal entre 1896 et 1915.

Tableau 2

Indice des jours-personne perdus par 100 salariés

	Québec	Ontario
1901-1911	21,0	20,8
1911-1921	40,0	32,6
1921-1931	14,2	14,4
1931-1941	9,1	11,0
1941-1945	18,5	36,5
1946-1950	42,7	53,5
1956-1960	25,5	40,5
1961-1970	62,6	74,5
1971-1980	134,7	65,5
1981-1985	60,4	41,4

Source : De 1901 à 1941, l'indice est construit en utilisant comme dénominateur la population active non agricole et, pour les années ultérieures, les travailleurs rémunérés. Pour la méthode et les sources, voir Rouillard (1983 : 222-224).

même moment dans le reste du Canada et aux États-Unis. L'année 1919 est particulièrement fertile en conflits de travail au Québec ; le nombre de jours ouvrables perdus pendant cette année ne sera dépassé que beaucoup plus tard, en 1966, à l'époque des grèves des secteurs public et parapublic et à un moment aussi où le nombre de salariés est beaucoup plus imposant dans la province. C'est dire que le militantisme ouvrier s'est manifesté avec force bien avant la Seconde Guerre mondiale.

Une comparaison de notre indice avec celui de l'Ontario est tout aussi éloquente, car elle montre que la propension à la grève évolue en parallèle dans les deux provinces. Les écarts notables sont les décennies 1910, 1970 et 1980 où le Québec est un terrain plus fertile en grève tandis que l'Ontario le devance de 1941 à 1960. Nous avons déjà expliqué ces écarts entre les deux provinces par des divergences sur le plan de la structure industrielle et du contexte sociopolitique (Rouillard, 1983 : 213-222). Mais, en général, les tendances du mouvement de grève se rejoignent dans les deux

provinces. Il devient alors bien difficile de soutenir la thèse que les travailleurs québécois seraient des modèles de docilité avant la Seconde Guerre mondiale ou qu'ils accuseraient un « retard » à s'éveiller à l'action collective. En fait, leur militantisme, à tout le moins tel qu'il est mesuré par la propension à la grève et la densité syndicale, s'affirme dans des proportions qui s'apparentent à celles des autres travailleurs nord-américains.

LE SYNDICALISME INTERNATIONAL

De nombreux travaux avaient tendance traditionnellement à minimiser l'importance des syndicats internationaux au Québec et à sous-estimer la présence des francophones dans leurs rangs¹³. Depuis quelques années, les recherches montrent que les syndicats internationaux ont regroupé un nombre imposant de syndiqués et qu'ils ont toujours représenté le groupe syndical le plus important au Québec. Ils se sont d'abord implantés dans la région montréalaise à la fin du XIX^e siècle, puis ils ont essaimé en province peu avant la Première Guerre mondiale, ce qui, par réaction, a provoqué la naissance de syndicats catholiques.

Les données compilées par le ministère fédéral du Travail ne permettent pas d'évaluer les effectifs internationaux par province. En revanche, on peut y trouver assez d'informations pour établir le nombre de ces syndicats et, ainsi, la proportion du total des syndicats québécois qu'ils représentent.

On ne peut établir de corrélation directe entre le pourcentage de syndicats que les internationaux détiennent et celui des effectifs qu'ils représentent au Québec, puisque le *membership* varie beaucoup d'un syndicat à l'autre. Mais l'écart entre les deux données n'est probablement pas très considérable, puisque la relation est assez probante dans le cas des syndicats catholiques pour lesquels on détient des statistiques sur les effectifs.

13. Il existe une exception, Évelyn Dumas qui, dès 1971, faisait voir l'importance et le militantisme des syndicats internationaux.

Tableau 3

Nombre et proportion de syndicats internationaux au Québec

	Nombre	En pourcentage du total des syndicats québécois
1901	74	54,4
1911	190	83,3
1921	334	67,8
1931	286	58,2
1940	306	43,8
1951	459	40,7
1961	725	45,1

Source : Ministère du Travail, Organisation des travailleurs au Canada, diverses années. Voir Rouillard, 1989 : 88, 131, 210.

Comme on peut le constater au tableau 3, les syndicats internationaux forment plus de la moitié des syndicats jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Par la suite, ils croissent moins vite, non pas à cause de la présence des syndicats catholiques, mais à cause de la naissance des nombreux syndicats nationaux (pancanadiens) et indépendants. Les syndicats internationaux joueront un rôle de premier plan non seulement pour améliorer les conditions de travail des syndiqués, mais aussi comme groupe de pression pour influencer le législateur. Ils créeront dans ce but des conseils de métier et du travail dans les principales villes au tournant du siècle de même que la Fédération provinciale du travail du Québec en 1938 (Rouillard, 1990).

Certains historiens ont prétendu que, comme les syndicats internationaux sont concentrés à Montréal, le *membership* francophone y aurait été faible et le leadership, assumé par des anglophones (Ouellet, 1990 : 349 ; Rudin, 1992 : 50). Ce n'est pas notre lecture des données recueillies par le ministère du Travail du Canada.

Le tableau 4 montre au contraire qu'une majorité de ces syndicats depuis 1911 sont à l'œuvre en province. Cependant, la répartition serait plus favorable à Montréal si l'on disposait de

Tableau 4

Pourcentage des syndicats internationaux
au Québec établis à Montréal

	Nombre à Montréal	Nombre au Québec	Pourcentage à Montréal
1901	45	74	60,8
1911	86	190	45,2
1921	134	334	40,1
1931	125	286	43,7
1940	131	306	42,8

Source : *Gazette du Travail*, sept. 1901 à mai 1902 ; Ministère du Travail, *Labour Organizations in Canada*, 1911, p. 39-47, 94 ; 1921, p. 173-183, 249 ; 1931, p. 92-103, 220 ; 1940, p. 78-90, 209.

données selon les effectifs, car les syndicats montréalais sont en moyenne plus populeux. Néanmoins, de nombreux syndicats internationaux se sont implantés très tôt, un peu partout en province. On ne peut donc expliquer le développement du syndicalisme québécois en identifiant les syndicats internationaux au milieu montréalais et les syndicats catholiques au reste de la province.

Pour la même raison, il devient tout aussi difficile de soutenir que les francophones ont été peu présents dans les rangs internationaux. Bien qu'on ne dispose pas de statistiques précises selon l'origine ethnique des syndiqués, on sait que dans deux des principaux secteurs de syndicalisation des unions internationales, le transport ferroviaire et la construction, les francophones occupent respectivement 71 % et 78 % des emplois au Québec¹⁴. On devrait donc normalement les trouver dans des proportions similaires parmi les syndicats de ces métiers. À Montréal, ils forment certainement la majorité des syndiqués. Le syndicaliste Alfred Charpentier, observateur attentif de la scène syndicale montréalaise et ex-président d'un syndicat international, estimait la proportion de francophones à

14. *Recensement du Canada*, 1931, 7 : 956 ; voir Rouillard, 1989 : 131.

68 % en 1918, ce qui est un peu plus élevé que leur pourcentage de la population de travailleurs montréalais¹⁵. L'historien Bernard Dionne, qui s'est penché sur l'origine ethnique des dirigeants des syndicats internationaux montréalais de 1937 à 1957, l'évalue à environ 60 % francophones, 30 % anglophones et 10 % allophones (Dionne, 1989 : 53). Il est probable que le *membership* francophone dans ces syndicats soit même un peu plus élevé que la proportion de leurs dirigeants. Tout compte fait, quand on tient compte des syndicats montréalais et de ceux de la province, il devient plausible que les francophones constituent environ 70 % à 75 % des syndiqués internationaux depuis le début du siècle.

La tradition syndicale internationale fait partie de l'histoire des travailleurs québécois tout autant que celle qui découle du syndicalisme catholique. Nombreux sont les travailleurs québécois à avoir été réceptifs à la conception de l'action syndicale proposée par les « internationaux ». Leur forte expansion au Québec est d'autant plus significative que les élites politiques, économiques et religieuses se sont donné la main pendant longtemps pour enrayer leur diffusion. Elle illustre que le milieu ouvrier est demeuré sensible aux influences nord-américaines.

LE SYNDICALISME CATHOLIQUE

À la fin des années 1960, le syndicalisme catholique a déjà reçu l'attention de plusieurs chercheurs. Pas moins de quatre thèses de doctorat ont déjà porté sur ce sujet¹⁶, sans compter quelques ouvrages et de nombreux articles. Ces travaux mettent en relief le caractère parareligieux de son orientation et l'absence de militantisme jusqu'au renouvellement de son leadership en 1946. Louis-Marie Tremblay (1972 : 26) traduit bien la pensée de ce courant d'interprétation lorsqu'il écrit :

15. Archives de la CSN, *Compte rendu d'une journée sociale à la Villa Saint-Martin* (avril 1918), p. 15. Les francophones forment 60 % des salariés à Montréal en 1931 (Rennie, 1953 : 17).

16. Barret, 1953 ; Laberge, 1954 ; Tétu, 1961 ; Isbester, 1969.

[La CTCC, à ses débuts] se définit comme un missionnaire dont l'objectif est la défense de valeurs canadiennes-françaises traditionnelles contre ses adversaires qui sont l'industrialisation et le syndicalisme neutre au moyen d'une organisation syndicale réformée qui agit dans le respect de l'ordre et de l'autorité en collaborant avec le patronat et les pouvoirs socio-politiques.

La centrale serait la manifestation parmi les travailleurs salariés du conservatisme de la société canadienne-française.

Dans notre thèse de doctorat (Rouillard : 1979), nous nous sommes penché sur les origines du syndicalisme catholique en mettant notamment en évidence que son développement a été facilité par la présence de syndicats nationaux non confessionnels réfractaires à l'affiliation internationale. Il nous est apparu aussi que la naissance des syndicats catholiques n'a rien à voir avec la protection de la langue et de la culture française comme on le décrit plus haut¹⁷. C'est principalement pour des motifs religieux que l'épiscopat a voulu regrouper les travailleurs sur une base confessionnelle. Le clergé catholique craint que l'expansion de syndicats internationaux n'affaiblisse son emprise sur les masses urbaines et que leur présence favorise le développement du socialisme et de l'anti-cléricalisme. La naissance des syndicats catholiques n'est donc pas dirigée contre le Canada anglais et il n'a jamais été question d'écarter les travailleurs anglophones de leur rang. Au contraire, rien n'empêchait que, une fois le mouvement bien établi au Québec, il ne puisse rayonner parmi les travailleurs anglophones du reste du Canada (Rouillard, 1979 : 8, 226-227). Même s'il est issu du milieu culturel francophone, le nationalisme qu'il défend est résolument pancanadien à l'exemple de celui d'Henri Bourassa. On veut protéger l'autonomie du Canada contre l'envahissement américain dans le domaine syndical. C'est l'origine étatsunienne des syndicats internationaux qui choque les artisans du syndicalisme catholique. Le

17. Logan (1927 : 828), Barnes (1959 : 570) et Babcock (1980 : 137) ont soutenu aussi cette thèse. Ronald Rudin (1992 : 50) y fait écho en déduisant que les Canadiens anglais étaient exclus du mouvement ; il me reproche d'avoir passé sous silence cette exclusion dans mes travaux. Comme nous le précisons ici, les syndicats catholiques ont voulu regrouper les travailleurs sur une base religieuse et non ethnique.

mouvement n'est donc pas dirigé contre le Canada anglophone et n'a pas comme objectif d'assurer la protection de la langue et de la culture française.

Pendant les premières décennies, l'expansion des syndicats catholiques s'est faite avec énormément de difficultés, malgré l'appui institutionnel de l'Église. Jusqu'aux milieux des années 1930, ils regroupent moins du quart des syndiqués québécois. Leur objectif initial de débaucher les catholiques des syndicats internationaux s'avère un échec cuisant ; leur développement se fera à partir des syndicats nationaux non confessionnels et en organisant des travailleurs non syndiqués.

C'est donc dire que les syndicats catholiques, à l'origine, ont fait face à un handicap de taille puisqu'une large partie des travailleurs de métier appartenaient déjà à des unions internationales. Ces travailleurs sont les plus motivés à l'action syndicale, car ils détiennent un meilleur rapport de force pour contraindre les patrons à la négociation collective. En conséquence, les premiers syndicats catholiques, réduits à représenter de nombreux travailleurs non qualifiés, auront une existence plutôt fragile. Nombreux sont ces syndicats qui s'effritent dans les années 1920, emportés par les deux importantes récessions économiques de 1921 et de 1929. Enfin, à l'avantage des syndicats internationaux, il y a aussi l'appui logistique et financier des unions étatsuniennes qui ont une longue expérience de l'action syndicale et qui ont développé une stratégie efficace des rapports collectifs de travail.

Pour survivre et conserver leurs membres, les syndicats catholiques en viendront à adopter les pratiques syndicales et les moyens d'action des unions internationales dès les années 1920. Ici encore, les recherches récentes ont modifié l'interprétation de leur développement¹⁸. Traditionnellement, les syndicats catholiques étaient présentés jusqu'à la Seconde Guerre mondiale comme des syndicats jaunes qui recherchaient la bonne entente patronale à tout prix et

18. On la trouve dans Rouillard, 1979 : 227-232, 240-250 ; 1981 : 73-79, 124-133 ; Vanasse, 1986 ; Desrochers, 1986 : 140-144, 318-320 ; 1989 : chap. 2 et 3 ; et Valiquette, 1982.

qui se souciaient peu d'améliorer le sort économique des travailleurs. Mais une étude attentive de leurs pratiques syndicales, qui dépasse l'analyse du discours, amène à une révision de cette interprétation. Il est vrai que l'idéologie qui a présidé à leur fondation et qui tient lieu de discours officiel jusqu'à la Seconde Guerre mondiale mise sur la collaboration patronale et la recherche d'harmonie sociale. Mais, en pratique, les syndicats catholiques ont rapidement fait de la négociation de bonnes conventions collectives de travail leur principale préoccupation. On s'en rend compte lorsqu'on scrute l'action des syndicats eux-mêmes et des fédérations professionnelles.

À partir des années 1920, les dirigeants se soucient de regrouper les travailleurs par métier afin qu'ils détiennent un meilleur rapport de force dans l'entreprise et ils mettent sur pied des fédérations professionnelles pour coordonner la négociation collective. Puis, ils constatent la nécessité d'inclure dans les conventions collectives des échelles uniformes de salaire et des heures maximales de travail. Ils se laissent même gagner par l'idée de réclamer l'atelier syndical fermé, revendication longtemps reprochée aux internationaux parce qu'elle viole la liberté de travail. Enfin, plusieurs syndicats catholiques recourent à « l'arme ultime » des syndicats, la grève, que pourtant le clergé catholique voulait extirper des mœurs syndicales. De 1920 à 1940, nous avons compté 53 grèves à partir des relevés du ministère fédéral du Travail (Rouillard, 1981 : 94, 144). C'est beaucoup plus que les neuf que traditionnellement on leur attribuait à la suite d'une affirmation de Jean Francoeur (1963 : 93)¹⁹. Toute proportion gardée, leurs arrêts de travail sont néanmoins moins nombreux que ceux des syndicats internationaux pendant cette période²⁰. Avant d'y voir une manifestation du faible militantisme de ces syndicats, il importe de relever leur formation récente, les difficultés des secteurs industriels où ils sont implantés et le faible rapport de force de bon nombre d'entre

19. Cette affirmation est souvent reprise par la suite pour illustrer le faible militantisme des syndicats catholiques (David, 1969 : 258).

20. Ils représentent 13 % des conflits de 1920 à 1930 et 9 %, de 1931 à 1940. Les syndicats catholiques forment environ 25 % à 30 % des syndicats dans la province (Rouillard, 1981 : 150, 190).

eux qui regroupent des ouvriers peu qualifiés. Des syndicats catholiques sont d'ailleurs mêlés à la plus importante grève à survenir au Québec jusqu'à cette date, celle qui a touché les 3 000 syndiqués de la chaussure de la ville de Québec pendant quatre mois en 1926.

Les travaux des dernières décennies sur le syndicalisme catholique montrent que les travailleurs qui y ont adhéré n'ont pas été dupes de l'utopisme des principes qui animaient ses fondateurs cléricaux. Leur appui n'a été substantiel qu'après la Première Guerre mondiale, lorsque ces syndicats se sont souciés de la défense de leurs intérêts économicoprofessionnels. Dès lors, il s'est établi un écart entre les pratiques syndicales et le discours « bon-ententiste » des idéologues qui définissaient son orientation.

Cette interprétation de l'action des syndicats catholiques ne doit pas être comprise comme une justification de l'entreprise cléricale, mais elle illustre la priorité accordée par ces travailleurs à la défense de leurs intérêts professionnels. Ainsi, dès le début du siècle, les travailleurs québécois, qu'ils appartiennent à des syndicats catholiques ou internationaux, prennent conscience de leur condition de salarié et de la nécessité d'agir collectivement pour promouvoir efficacement leurs intérêts. C'est une des manifestations de leur présence comme classe sociale autonome dans la société québécoise.

* * *

Comme on peut le constater, l'histoire du syndicalisme québécois a fait des progrès énormes au cours des 25 dernières années. Jean Hamelin y a contribué en ouvrant ce nouveau territoire à la recherche historique. C'est typique de la démarche qui le caractérise et qui reflète sa façon de concevoir l'histoire. L'image qui le caractérise le mieux, je pense, c'est celle d'un entrepreneur placé devant l'immense champ en friche que constituait l'histoire du Québec dans les années 1960. En accord avec le nouveau nationalisme qui s'exprime, son champ d'exploration sera moins le Canada français que le Québec comme réalité géographique et politique. Avec l'énergie et le dynamisme qu'on lui connaît, il ouvre des chantiers en histoire du Québec. Sa carrière consistera à explorer de nouveaux territoires et à ouvrir des pistes de recherche. Il ne se considère pas comme un spécialiste d'un domaine particulier de

l'histoire, mais comme un généraliste qui s'emploie rapidement à tracer des bilans et à faire le point de la recherche. Soucieux plus que tout autre de préparer la relève, il élabore des instruments de recherche et s'emploie à former de jeunes chercheurs. Il ne s'attarde pas, il leur passe la main avant de se tourner vers de nouveaux horizons. Au fil des ans, il a ainsi formé de nombreux étudiants et constitué une œuvre considérable qui rayonne dans de multiples directions.

Le colloque organisé en l'honneur de Jean Hamelin était placé sous le thème « Érudition, humanisme et savoir », trois caractéristiques qui illustrent son œuvre. Dans le domaine de l'histoire ouvrière, c'est le premier thème qui me paraît ressortir, car sa découverte de ce champ d'investigation résulte surtout d'un effort minutieux et rigoureux de recherche documentaire. C'est en dépouillant les journaux de la fin du XIX^e siècle qu'il s'est rendu compte que les travailleurs manifestaient leur présence à travers les grèves et le syndicalisme. Ces signes révélaient l'existence d'une classe ouvrière remuante bien avant la Seconde Guerre mondiale et, de ce fait, ébranlaient le mythe du caractère exclusivement rural du Canada français ou du silence de la classe ouvrière jusqu'en 1949. Les séminaires de recherche qu'il a organisés pour ses étudiants et les mémoires et thèses qui s'ensuivirent confirment la vitalité du mouvement ouvrier. Comme quoi la recherche historique bien menée peut ébranler bien des mythes et renouveler notre mémoire collective.

Bibliographie

- Babcock, Robert (1980), « Samuel Gompers et les travailleurs québécois, 1990-1914 », dans Fernand Harvey, *Le mouvement ouvrier québécois*, Montréal, Boréal Express, p. 131-149.
- Barnes, Samuel H. (1959), « The Evolution of Christian Trade Unionism in Quebec », *Industrial and Labor Relations Review*, 12, 4 (juillet), p. 568-581.
- Barrett, Francis Dermont (1953), « An Ecological Analysis of the National and Catholic Labour Movement in Quebec », thèse de Ph.D. (économie politique), Massachusetts Institute of Technology.
- Behiels, Michael D. (1985), *Prelude to Quebec's Quiet Revolution: Liberalism versus neo-nationalism, 1945-1960*, Montréal/Kingston, McGill/Queen's University Press.
- Coats, Robert H. (1914), « The Labour Movement in Canada », dans Adam Shortt et Arthur Doughty, *Canada and its Provinces*, IX, Toronto/Glasgow, Brooke, p. 277-355.
- Dansereau, Fernand (1953), « La situation ouvrière dans Québec », *Le Devoir*, 25-30 avril.
- David, Hélène (1969), « La grève et le bon Dieu », *Sociologie et sociétés*, 1, 2 (novembre), p. 249-268.
- Denis, Roch, et Serge Denis (1992), *Les syndicats face au pouvoir*, Ottawa, Vermillon.
- Després, Jean-Pierre (1947), *Le mouvement ouvrier canadien*, Montréal, Fides.
- Desrochers, Luc (1986), « Les travailleurs de l'imprimerie du Canada : 1921-1941 », mémoire de maîtrise (histoire), UQAM.
- Desrochers, Luc (1989), *Histoire de la Fédération des affaires sociales (CSN)*, FAS, manuscrit.
- Dionne, Bernard (1989), « Les Canadiens français et les syndicats internationaux. Le cas de la direction du Conseil des métiers et du travail de Montréal (1938-1958) », *RHAF*, 43, 1 (été), p. 31-61.
- Dofny, Jacques (1978), « Les stratifications de la société québécoise », *Sociologie et sociétés*, 10, 2 (octobre), p. 87-102.
- Dofny, Jacques, et Marcel Rioux (1962), « Les classes sociales au Canada français », *Revue française de sociologie*, 3, 3 (septembre), p. 290-300.
- Dumas, Évelyn (1971), *Dans le sommeil de nos os*, Montréal, Leméac.
- Francœur, Jean (1963), « Sorel, 1937 », dans Jean-Paul Lefebvre, *En grève! L'histoire de la CSN et de ses luttes de 1937 à 1963*, Montréal, Éditions du Jour, p. 61-95.
- Hamelin, Jean (dir.) (1973), *Les travailleurs québécois, 1851-1896*, Montréal, PUQ.
- Hamelin, Jean, et Fernand Harvey (dir.) (1976), *Les travailleurs québécois, 1941-1971*, Québec, Institut supérieur des sciences humaines de l'Université Laval.
- Hamelin, Jean, Paul Larocque et Jacques Rouillard (1970), *Répertoire des grèves dans la province de Québec au XIX^e siècle*, Montréal, Presses de l'École des HÉC.

- Hamelin, Jean, et Yves Roby (1971), *Histoire économique du Québec, 1851-1896*, Montréal, Fides (coll. Histoire économique et sociale du Canada français).
- Hardy, Louis-Laurent (1958), *Brève histoire du syndicalisme canadien*, Montréal, Hexagone.
- Héroux, Denis, Richard Desrosiers et André Grou (1966), *Le travailleur québécois et le syndicalisme*, Montréal, Cahiers de Sainte-Marie.
- Isbester, Fraser (1969), « A History of the National Catholic Unions in Canada: 1901-1965 », Ph. D. (histoire), Cornell University.
- Jamieson, Stuart (1957), *Industrial Relations in Canada*, Toronto, Macmillan.
- Kealey, Greg (1990), « Writing About Labour », dans John Schultz (dir.), *Writing About Canada*, Scarborough, Prentice-Hall, p. 145-174.
- Laberge, Philippe (1954), « La Confédération des travailleurs catholiques du Canada. Origine-formation-évolution (1900-1932) », thèse de Ph.D. (philosophie), Université pontificale grégorienne.
- Létourneau, Jocelyn (1991), « La grève de l'amiante entre ses mémoires et l'histoire », *Journal de la Société canadienne d'histoire orale/Canadian Oral History Association Journal*, 10, p. 8-16.
- Létourneau, Jocelyn (1992a), « La mise en intrigue : configuration historicolinguistique d'une grève célébrée : Asbestos, P.Q., 1949 », *Recherches sémiotiques/Semiotic Inquiry*, 12, 1-2, p. 53-71.
- Létourneau, Jocelyn (1992b), « Le « Québec moderne », un chapitre du grand récit collectif des Québécois », *Revue française de science politique*, 42, 5 (octobre), p. 765-785.
- Lipton, Charles (1966), *The Trade Union Movement of Canada, 1827-1959*, Montréal, Canadian Social Publications.
- Lipton, Charles (1976), *Histoire du syndicalisme au Canada et au Québec, 1827-1959*, Montréal, Parti Pris.
- Logan, Harold A. (1927), « Federation of Catholic Workers of Canada », *Journal of Political Economy*, 6 (décembre), p. 804-835.
- Logan, Harold A. (1928), *The History of Trade Union Organization in Canada*, Chicago, University of Chicago Press.
- Logan, Harold A. (1948), *Trade Unions in Canada*, Toronto, Macmillan.
- Logan, Harold A., N. J. Ware et Harold A. Innis (1937), *Labour in Canadian-American Relations*, Toronto, Ryerson Press.
- Mackintosh, Margaret (1938), *An Outline of Trade Union History in Great Britain, the United States and Canada*, Ottawa, Department of Labour.
- Maltais, M.-Ludovic (1925), *Les syndicats catholiques canadiens*, Washington, Catholic University.
- Ouellet, Fernand (1966), *Histoire économique et sociale du Québec, 1760-1850*, Montréal, Fides.
- Ouellet, Fernand (1988), « La question sociale au Québec, 1880-1930. Perspectives historiographiques et critiques », dans G. Kurgan-van Hentenryk, *La question sociale en Belgique et au Canada*, Bruxelles, Université libre de Bruxelles, p. 45-80.
- Ouellet, Fernand (1990), « La Révolution tranquille, tournant révolutionnaire ? », dans Thomas S. Axworthy et Pierre Elliott Trudeau, *Les années Trudeau : la recherche d'une société juste*, Montréal, Éditions du Jour, p. 333-362.

- Ouellet, Fernand (1991), *Economy, Class & Nation in Quebec. Interpretative Essays*, Toronto, Copp Clark Pitman, p. 251-264.
- Rennie, Douglas (1953), « The Ethnic Division of Labor in Montreal from 1931 to 1951 », mémoire de maîtrise, McGill University,
- Rioux, Marcel (1965), « Conscience ethnique et conscience de classe au Québec », *Recherches sociographiques*, VI, 1 (janvier-avril), p. 23-32.
- Rouillard, Jacques (1979), *Les syndicats nationaux au Québec de 1900 à 1930*, Québec, PUL (coll. Les Cahiers d'histoire de l'Université Laval, 24).
- Rouillard, Jacques (1981), *Histoire de la CSN, 1921-1981*, Montréal, Boréal.
- Rouillard, Jacques (1983), « Le militantisme des travailleurs au Québec et en Ontario : niveau de syndicalisation et mouvement de grèves (1900-1980) », *RHAF*, 37, 2 (septembre), p. 201-225.
- Rouillard, Jacques (1989), *Histoire du syndicalisme québécois*, Montréal, Boréal.
- Rouillard, Jacques (1990), « Haro sur le fascisme : la création de la Fédération provinciale du travail du Québec, 1938 », *CHR*, 71, 3 (septembre), p. 346-374.
- Rouillard, Jacques (1991), « Aux origines du RCHTQ », *Bulletin du Regroupement des chercheurs-res en histoire des travailleurs et travailleuses du Québec*, 17, 3 (automne), p. 17-25.
- Rouillard, Jacques (1994), « Le syndicalisme (1910-1978) », dans Robert Lahaise (dir.), *Le Devoir : reflet du Québec au 20^e siècle*, Montréal, Hurtubise HMH, p. 279-312.
- Rudin, Ronald (1992), « Revisionism and the Search for a Normal Society: A Critique of Recent Quebec Historical Writing », *CHR*, 73, 1 (mars), p. 30-61.
- Têtu, Michel (1961), « Les premiers syndicats catholiques canadiens (1900-1921) », thèse de Ph.D. (lettres), Université Laval.
- Thwaites, James (1984), « La grève au Québec : une analyse quantitative exploratoire portant sur la période 1896-1915 », *Labour/Le Travail*, 14 (automne), p. 183-204.
- Tremblay, Louis-Marie (1972), *Le syndicalisme québécois : idéologies de la C.S.N. et de la F.T.Q., 1940-1970*, Montréal, PUM.
- Troy, Leo, et L. Sheflin (1985), *US Union Sourcebook: Membership, Finances. Structure Directory*, West Orange, Industrial Relations Data and Information Services.
- Trudeau, Pierre Elliott (1952), « Réflexions sur la politique au Canada français », *Cité libre*, décembre, p. 53-70.
- Trudeau, Pierre Elliott (dir.) ([1956] 1970), *La grève de l'amiante : une étape vers la révolution industrielle au Québec*, Montréal, Cité libre.
- Valiquette, André (1982), « L'essor du syndicalisme catholique chez les employés d'hôpitaux du Québec dans les années trente et quarante », mémoire de maîtrise (histoire), UQAM.
- Vanasse, Gilbert (1986), *Histoire de la Fédération des travailleurs du papier et de la forêt (CSN)*, t. 1 : (1907-1958), Montréal, Saint-Martin.